

LE PLATRE

I- Généralité :

Le **plâtre**, tiré de la pierre à plâtre ou **gypse**, est du **sulfate de calcium** calciné et réduit en poudre. C'est un isolant, un stabilisant **hygrométrique**, un protecteur contre le feu.

Outre ses emplois classiques de liant, d'enduit, de scellement (intérieurs), il peut être moulé, allié à la colle forte (**stuc**), à de la colle d'amidon et de la **filasse (staff)**, pour constituer des **corniches, rosaces** et autres éléments décoratifs.

Des plaques de plâtre, associées à des cartons spéciaux, à des panneaux de particules, à des réseaux alvéolaires, à des barrières de vapeur, à du **polystyrène** expansé, à de la **laine** ou fibre de verre, à de la feuille d'aluminium, constituent des **sandwichs** divers et permettent de réaliser des **plafonds** ou faux plafonds des **cloisons**, des revêtements de charpentes ou poteaux métalliques (**incendie**).

Ces plaques existent dans le commerce à simple ou double parement, en toutes épaisseurs voulues, selon leur composition et leur destination et en toutes dimensions courantes pour un emploi facile. Elles se posent sur profils métalliques (faux plafonds), sur rails (cloisons), sur ossatures bois (cloisons et murs), se collent ou se clouent, peuvent comporter des **huisseries** bois ou métalliques, se joignent, se raccordent, s'enduisent, se peignent et se tapissent avec facilité.

Des carreaux de plâtre en dimension **66,6 x 50 x 6 ou 7 cm**, avec champs à **rainures** et **languettes**, permettent également l'exécution très rapide de cloisons à sec, par leur montage collé en **quinconce** (colle spéciale). Ces cloisons s'enduisent et se prêtent à toute finition très rapidement.